

Novembre 2016

Plan d'action économique
2016-2020
Municipalité du Lac Ste-Marie
*« Vert » un développement
économique durable*



Comité de développement économique
Lac Ste-Marie

Table des matières

MOT DU MAIRE ET DU PRÉSIDENT DU CDE

1. Propos liminaire.....	1
2. Orientations stratégiques.....	2
3. Plan d'action 2016-2020.....	3

Cette publication a été rédigée par le comité de développement économique du Lac Ste-Marie

Notes :

1. Pour alléger le texte, nous employons le masculin pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.
2. La photo de la page de garde est tirée du rapport « *Plan fonctionnel et techniques édifices municipaux* », de la firme Les Architectes Carrier et Savard, novembre 2011.
3. Le Logo économie provient du site web « *graphe la croissance des entreprises* ».

MOT DU MAIRE ET DU PRÉSIDENT DU CDE

C'est avec un réel plaisir que nous vous présentons le plan d'action économique (2016-2020) de la municipalité de Lac-Sainte-Marie. Il est élaboré par le Comité de développement économique (CDE) et s'intitule «Vert» un devenir économique durable. Nous sommes extrêmement reconnaissants envers les membres du CDE qui ont partagé avec nous leurs préoccupations, leurs besoins, leurs attentes et leurs connaissances afin que le plan d'action économique de Lac-Sainte-Marie soit véritablement le reflet des aspirations de toute la communauté.

Notre Plan d'action économique 2016-2020 s'articule autour de quatre enjeux majeurs :

1. Créer des opportunités pour le développement de l'entrepreneuriat local ;
2. Attirer de nouveaux arrivants et vendre la municipalité ;
3. Valoriser les sites à potentiel élevé et consolider le périmètre urbain ;
4. Revitaliser l'offre immobilière.

La finalité que nous visons est de faire rayonner la municipalité auprès des citoyens et citoyennes, actuels et futurs. Le plan viendra en effet consolider les actions identifiées dans les différentes études déjà réalisées et pour lesquelles nous commençons à voir des résultats intéressants. A cet effet, pensons aux réalisations telles que : la piétonnière, le pavillon des artisans, le jardin communautaire, etc. Nous comptons poursuivre dans cette voie afin de maintenir une qualité de vie et des conditions gagnantes qui feront de Lac-Sainte-Marie une municipalité dynamique où il fait bon vivre, travailler et investir !

Nous avons la ferme intention d'assurer un dialogue continu avec les citoyens et les citoyennes, les entreprises et les organismes de la communauté afin que le plan d'action économique soutienne un développement durable, continu et évolutif pour les prochaines années.

Avant de terminer, nous tenons à féliciter et à remercier toutes les personnes qui ont donné et de leur temps et de leur talent pour doter la municipalité d'un plan d'action économique. On retrouve, au premier rang, les membres du CDE créé en 2009. Cette structure s'investit sans relâche dans le développement économique, touristique, commercial et industriel de la municipalité de Lac-Sainte-Marie. Elle a la chance de pouvoir compter aussi sur ses partenaires comme la Société de développement économique de la Haute-Gatineau, des députés fédéral et provincial qui se mobilisent et s'impliquent dans son développement. Nous apprécions grandement le fait qu'ils se réunissent régulièrement pour recommander les grandes orientations économiques de la municipalité.

Merci à vous tous !

Gary Lachapelle, Maire

André Roy, Président du CDE

Notre vision

**Une municipalité
économiquement
verte, dynamique
et prospère pour
tous**

1. Propos liminaire

C'est avec fierté que nous vous présentons notre premier **Plan d'action économique**. Il est le fruit d'un travail interne, intense, réalisé par le comité de développement économique (CDE).

Le conseil municipal a mis en place ce comité, composé de citoyens de la municipalité, qui ont à cœur de voir notre municipalité se développer. Nous avons réuni en son sein les énergies constructives pour faire en sorte que notre communauté ait les instruments et une vision de ce que nous devons faire pour assumer un développement économique le plus harmonieux correspondant aux attentes des citoyens. Le plan d'action économique prend sa source dans de nombreuses études qui ont été réalisées au cours des 20 dernières années dans notre municipalité. Il s'est fortement inspiré du Plan d'action de développement durable (PADD) qui à travers les consultations publiques locales avait dégagé un bon nombre de pistes qui sont reprises également dans le cadre du plan d'action économique. Le plan d'action économique n'est pas une répétition de ces études, mais il tend à asseoir une vision économique de notre municipalité.

Ce plan est donc votre plan.

Outre ses attraits naturels indéniables et une nature généreuse, la municipalité du Lac Ste-Marie est confrontée comme plusieurs municipalités de la Haute Gatineau à une économie peu diversifiée et un vieillissement de sa population. Ces deux facteurs ont un impact réel sur son développement. Toutefois, c'est sans compter sur les nombreux atouts qu'elle possède. Mais pour en tirer le plein potentiel, elle doit surmonter et atténuer certains obstacles. Ainsi, le défi est de pouvoir concilier toutes les visions, les attentes, les besoins et les potentiels pour développer et mettre en œuvre une stratégie de développement économique local qui permettra à tous d'être acteur du développement du Lac Ste-Marie.

Le **Plan d'action économique 2016-2020** de la Municipalité du Lac Ste-Marie s'articule autour de 4 enjeux et d'un certain nombre de projet.

2. Orientations stratégiques

L'analyse de l'environnement du contexte économique et social de la municipalité du Lac Ste-Marie a permis d'identifier un certain nombre d'enjeux que nous devons relever au cours des 5 prochaines années.

Enjeu 1 : Créer des opportunités pour le développement de l'entrepreneuriat local

En matière de création et de développement de l'entrepreneuriat local, la municipalité du Lac Ste-Marie travaillera en étroite collaboration avec le Service de développement économique (SDE) de la Municipalité régionale de comté (MRC) de la Vallée de la Gatineau pour appuyer l'entrepreneuriat local. Avec le SDE, la municipalité appuiera les nouveaux entrepreneurs dans le développement de leur plan d'affaires et facilitera l'obtention des permis d'installation. La municipalité poursuivra son lobby auprès des entreprises de télécommunication, mais également auprès du CRTC, pour améliorer la qualité et la vitesse de l'internet et du réseau cellulaire, deux handicaps majeurs pour le développement des affaires. La municipalité publiera et mettra en ligne un bottin des entreprises locales en mettant en exergue leurs spécialités et leur localisation sur le territoire à partir d'une carte interactive.

Enjeu 2 : Attirer de nouveaux arrivants et vendre la municipalité

Pour faire croître sa population permanente et pour attirer des investisseurs de l'extérieur, la municipalité développera un instrument de marketing territorial. Ainsi elle produira un guide pour les nouveaux arrivants sous forme de « Guide du citoyen » indiquant les services municipaux offerts et de l'offre de services disponibles localement. Parallèlement à l'information aux nouveaux arrivants, la municipalité produira un prospectus de vente des opportunités d'investir à Lac Ste-Marie.

Enjeu 3 : Valoriser les sites à potentiel élevé et consolider le périmètre urbain

On retrouve dans la municipalité plusieurs sites d'intérêt. L'entrée du village, le site du centre communautaire et le quai, la promenade piétonnière, le Mont Ste-Marie, le terrain de Golf sont tous des ensembles méritant qu'on accentue leur potentiel. Toutefois le périmètre urbain, en particulier la qualité du bâti, laisse à désirer et doit être revitalisé afin d'améliorer le cachet de villégiature du village. Un plan d'ensemble du périmètre urbain sera élaboré qui présentera les aménagements à réaliser et leur séquençage dans leur implantation. Cela est essentiel pour éviter de faire des investissements en pièces détachées sans réelle vision globale. Le plan d'ensemble permettra d'avoir une vision à long terme du développement du périmètre urbain qui devrait d'échelonner sur une période de 20 ans.

Enjeu 4 : Revitaliser l'offre immobilière

La municipalité compte de nombreux développements immobiliers, mais cette offre semble disparate sans réelle coordination avec le développement des services de la municipalité. Restructurer l'offre en associant les développeurs à un plan stratégique de mise en marché de l'offre domiciliaire et de villégiature est essentiel pour éviter l'éparpillement et l'accroissement des coûts des services municipaux. Il faut donc prioriser certain développement répondant aux normes techniques et rendre les autres développements conformes aux normes municipales.

3. Plan d'action 2016-2020

Le plan d'action schématise et identifie les actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs visés dans le plan stratégique. Il précise les moyens que la municipalité du Lac Ste-Marie mettra en place pour que les actions identifiées se concrétisent. Présenter sous forme de tableau, le plan d'action identifie le projet à mettre en œuvre en précisant les modalités et son échéancier.

Plan d'action économique		Projet à réaliser au cours de la période 2016-2020		
Résultats visés		Projet	Responsable	Échéancier
1	Créer des opportunités pour le développement de l'entrepreneuriat local			
1.1	Le nombre d'entreprises soutenues et mises en place dans la municipalité s'est accru	Valoriser et développer l'entrepreneurship (entrepreneurs actuels et futurs) en produisant un guide d'accompagnement des entreprises locales	SDE de la MRC et CDE	Juin 2017
		Soutenir et accompagner les entrepreneurs potentiels dans l'implantation de leur entreprise	SDE de la MRC et CDE	Continu
		Soutenir l'implantation d'une production de légumes afin de consolider les activités du Marché	Conseil municipal	Juin 2017
		Identifier les terres agricoles à potentiel de développement et	Conseil municipal	Juin 2017

Plan d'action économique		Projet à réaliser au cours de la période 2016-2020		
Résultats visés	Projet	Responsable	Échéancier	
	entreprendre des pourparlers avec le ministère de l'Agriculture pour trouver des opportunités de diversification			
	Faire la promotion d'activités intergénérationnelles en lien avec les productions agricoles locales (partenariat avec l'école primaire et les aînés du village)	CDE	Août 2017	
1.2	L'environnement des affaires à Lac Ste-Marie s'est amélioré	Conseil municipal en partenariat avec la MRC	Juin 2017	
	Poursuivre le lobbying auprès des entreprises de télécommunications et du CRTC en vue d'améliorer le réseau de communication (cellulaires, internet, etc.)			
	Identifier les opportunités d'affaires et mettre en place les instruments financiers et juridiques pour le développement de partenariats privé-public (site du quai municipal et sa transformation)	CDE	Mars 2017	
	Évaluer la faisabilité de relancer l'implantation d'un parc industriel local ainsi qu'un incubateur	Conseil municipal et MRC	Décembre 2016	

Plan d'action économique		Projet à réaliser au cours de la période 2016-2020		
Résultats visés		Projet	Responsable	Échéancier
		d'entreprises de type condo industriel		
		Instaurer en partenariat avec la MRC un mécanisme financier au développement d'entreprises locales	Conseil municipal et MRC	Avril 2017
2	Attirer de nouveaux arrivants et vendre la municipalité			
2.1	Les besoins des résidents potentiels sont connus et mieux définis.	Procéder à une enquête auprès des diverses clientèles des marchés de Gatineau et d'Ottawa afin de mieux connaître les attentes et les besoins des futurs arrivants	Firme de sondage	Janvier 2017
		Élaborer une stratégie de promotion de la municipalité et produire une brochure de promotion ainsi qu'une vidéo promotionnelle portant sur les potentiels et avantages de la municipalité ainsi que les événements socio-culturels de la place	Firme de marketing	Juin 2017
2.2	Le nombre de nouveaux arrivants a augmenté de 2% au cours de la période de 2016-2020	Élaborer un guide du citoyen	Services administratifs	En cours de finalisation
		Mettre en place un programme de promotion d'établissement de	Conseil municipal	Septembre 2017

Plan d'action économique		Projet à réaliser au cours de la période 2016-2020		
Résultats visés		Projet	Responsable	Échéancier
		jeunes familles dans la municipalité.		
		Évaluer la faisabilité de mettre en place des incitatifs financiers pour la construction neuves pour les nouveaux arrivants	Conseil municipal	Septembre 2017
3	Valoriser les sites à potentiel élevé et consolider le périmètre urbain			
3.1	Les places stratégiques de la municipalité sont réaménagées et attirent un plus grand nombre de visiteurs dans la municipalité.	Réaliser un plan d'ensemble du périmètre urbain	Recrutement d'une firme d'urbanistes comprenant une équipe d'architecte du paysage	Septembre 2017
		Procéder à des investissements ciblés sur le site du centre communautaire et marina selon le séquençage du plan d'ensemble	Conseil municipal	2016 à 2020
		Investir dans l'implantation d'un poste d'alimentation en énergie (essence, diesel et borne électrique)	Conseil municipal	Juin 2017
		Aménager une marina sur le site municipal	Conseil municipal (Partenariat public-privé)	Juin 2018
		Compléter la piétonnière, aménager les berges en plantant des arbustes vivaces, élargir les accotements et ajouter de l'éclairage	Conseil municipal	Juin 2018

Plan d'action économique		Projet à réaliser au cours de la période 2016-2020		
Résultats visés		Projet	Responsable	Échéancier
		Développer le secteur de la Goutte d'eau : sentiers pédestres contrôlés et protégés	Conseil municipal	Janvier 2019
3.2	L'environnement bâti du périmètre urbain est amélioré et respecte des critères d'aménagement précis	Établir des normes d'affichage pour les commerces sur le chemin du Lac Ste-Marie et les appuyer dans la transformation de leurs enseignes	Conseil municipal	Septembre 2017
		Ajouter un panneau indicateur de vitesse à l'entrée du village afin de limiter la vitesse	Conseil municipal	Juin 2018
		Mettre en place un programme particulier d'urbanisme pour améliorer le bâti du périmètre urbain en particulier les façades	Conseil municipal	Septembre 2017
		Évaluer la faisabilité technique et financière d'aménager une salle multifonctionnelle (possibilité de partenariat avec la Fabrique de l'Église ou modifier le centre communautaire actuel)	CDE	Septembre 2017
		Relier la piste cyclable de la MRCVG au réseau de pistes de Vélo MSM, tout en élargissant les accotements	Conseil municipal	Juin 2019

Plan d'action économique		Projet à réaliser au cours de la période 2016-2020		
Résultats visés		Projet	Responsable	Échéancier
		Ajouter une passerelle au pont vert (au-dessus de la Rivière Gatineau)	Conseil municipal	Décembre 2018
		Établir un village nourricier en aménageant un jardin communautaire, des arbres fruitiers, des bacs installés dans différents endroits du village	CDE	Août 2017
4	Revitaliser l'offre immobilière			
4.1	L'offre de développement domiciliaire de nature permanente et saisonnière est mieux promue et articulée avec le développement des services de la municipalité	Répertorier tous les projets de développement domiciliaire et procéder à une classification en termes de fonctionnalité physique et de développement des services municipaux.	Service d'urbanisme de la municipalité	Juin 2017
		Localiser les développements sur une carte interactive et procéder à un séquençage des investissements municipaux en lien avec le développement des services.	Service d'urbanisme de la municipalité	Juin 2017
		Signer des ententes avec les promoteurs pour le développement des sites en lien avec les capacités de la municipalité à fournir des services.	Conseil municipal	Juin 2017

Plan d'action économique		Projet à réaliser au cours de la période 2016-2020		
Résultats visés		Projet	Responsable	Échéancier
		Lancer, dans la région de la Capitale nationale, une campagne de promotion bilingue portant sur l'offre domiciliaire au Lac Ste-Marie	Conseil municipal	Janvier 2018
4.2	Le parc immobilier existant de la municipalité s'est amélioré et les revenus locaux également	Dresser une liste des immeubles vétustes et négocier avec les propriétaires un plan la démolition ou la réhabilitation	Service d'urbanisme de la municipalité	Mars 2016
		Évaluer la faisabilité de mettre en place des incitatifs financiers pour la construction neuves dans les périmètres prioritaires et rénovation dans le périmètre urbain	Conseil municipal	Septembre 2017

Planning de mise en œuvre				
Plan d'action économique 2016-2020				
Municipalité de Lac Ste-Marie				
#	Projet	Échéancier	Responsable	Résultat attendu
1	Élaborer un guide du citoyen	En cours de finalisation	Service administratif de la municipalité	2.2
2	Identifier les opportunités d'affaires et mettre en place les instruments financiers et juridiques pour le développement de partenariats privé-public (site du quai municipal et sa transformation)	mars-17	CDE	1.2
3	Dresser une liste des immeubles vétustes et et négocier avec les propriétaires un plan la démolition ou la réhabilitation	mars-17	Service d'urbanisme municipalité	4.2
4	Instaurer en partenariat avec la MRC un mécanisme financier au développement d'entreprises locales	avr.-17	Conseil municipal et MRC	1.2
5	Procéder à une enquête auprès des diverses clientèles des marchés de Gatineau et d'Ottawa afin de mieux connaître les attentes et les besoins des futurs arrivants	avr.-17	Firme de sondage	2.1
6	Valoriser et développer l'entrepreneuriat (entrepreneurs actuels et futurs) en produisant un guide d'accompagnement des entreprises locales	juin-17	SDE de la MRC et CDE	1.1
7	Soutenir l'implantation d'une production de légumes afin de consolider les activités du Marché	juin-17	Conseil municipal	1.1
8	Identifier les terres agricoles à potentiel de développement et entreprendre des pourparlers avec le ministère de l'Agriculture pour trouver des opportunités de diversification	juin-17	Conseil municipal	1.1
9	Évaluer la faisabilité de relancer l'implantation d'un parc industriel local ainsi qu'un incubateur d'entreprises de type condo industriel	juin-17	Conseil municipal et MRC	1.2
10	Poursuivre le lobbying auprès des entreprises de télécommunications et du CRTC en vue d'améliorer le réseau de communication (cellulaires, internet, etc.)	juin-17	Conseil municipal et MRC	1.2
11	Investir dans l'implantation d'un poste d'alimentation en énergie (essence, diesel et borne électrique)	juin-17	Conseil municipal	3.1
12	Répertorier tous les projets de développement domiciliaire et procéder à une classification en termes de fonctionnalité physique et de développement des services municipaux.	juin-17	Service d'urbanisme municipalité	4.1
13	Localiser les développements sur une carte interactive et procéder à un séquençage des investissements municipaux en lien avec le développement des	juin-17	Service d'urbanisme municipalité	4.1
14	Signer des ententes avec les promoteurs pour le développement des sites en lien avec les capacités de la municipalité à fournir des services	juin-17	Conseil municipal	4.1
15	Faire la promotion d'activités intergénérationnelles en lien avec les productions agricoles locales (partenariat avec l'école primaire et les aînés du village)	août-17	CDE	1.1
16	Établir un village nourricier en aménageant un jardin communautaire, des arbres fruitiers, des bacs installés dans différents endroits du village	août-17	CDE	3.2
17	Élaborer une stratégie de promotion de la municipalité et produire une brochure de promotion ainsi qu'une vidéo promotionnelle portant sur les potentiels et	sept.-17	Firme de marketing	2.1
18	Mettre en place un programme de promotion d'établissement de jeunes familles dans la municipalité.	sept.-17	Conseil municipal	2.2
19	Évaluer la faisabilité de mettre en place des incitatifs financiers pour la construction neuves pour les nouveaux arrivants	sept.-17	Conseil municipal	2.2
20	Réaliser un plan d'ensemble du périmètre urbain	sept.-17	Firme experts conseils	3.1
21	Établir des normes d'affichage pour les commerces sur le chemin du Lac Ste-Marie et les appuyer dans la transformation de leurs enseignes	sept.-17	Conseil municipal	3.2
22	Évaluer la faisabilité technique et financière d'aménager une salle multifonctionnelle (possibilité de partenariat avec la Fabrique de l'Église ou modifier le centre communautaire actuel)	sept.-17	CDE	3.2
23	Mettre en place un programme particulier d'urbanisme pour améliorer le bâti du périmètre urbain en particulier les façades	sept.-17	Conseil municipal	3.2
24	Évaluer la faisabilité de mettre en place des incitatifs financiers pour la construction neuves dans les périmètres prioritaires et rénovation dans le périmètre urbain	sept.-17	Conseil municipal	4.2
25	Lancer dans la région de la Capitale nationale, une campagne de promotion bilingue portant sur l'offre domiciliaire au Lac Ste-Marie	janv.-18	Conseil municipal	4.1
26	Aménager une marina sur le site municipal	juin-18	Conseil municipal	3.1
27	Compléter la piétonnière, aménager les berges en plantant des arbustes vivaces, élargir les accotements et ajouter de l'éclairage	juin-18	Conseil municipal	3.1
28	Ajouter un panneau indicateur de vitesse à l'entrée du village afin de limiter la vitesse	juin-18	Conseil municipal	3.2
29	Ajouter une passerelle au pont vert (au-dessus de la Rivière Gatineau)	déc.-18	Conseil municipal	3.2
30	Développer le secteur de la Goutte d'eau : sentiers pédestres contrôlés et protégés	janv.-19	Conseil municipal	3.1
31	Relier la piste cyclable de la MRCVG au réseau de pistes de Vélo MSM, tout en élargissant les accotements	juin-19	Conseil municipal	3.2
32	Soutenir et accompagner les entrepreneurs potentiels dans l'implantation de leur entreprise	déc.-16 au déc.-20	SDE de la MRC et CDE	1.1
33	Procéder à des investissements ciblés sur le site du centre communautaire et marina selon le séquençage du plan d'ensemble	déc.-16 au déc.-20	Conseil municipal	3.1